

## **Avis d'appel public à la concurrence**

### **Nom et adresse officiels de l'organisme qui passe le marché :**

Commune de BOURG ARGENTAL  
Place de l'Hôtel de Ville  
42 220 BOURG ARGENTAL  
Téléphone :  
Fax : 04.77.39.14.26.  
Courriel : mairie@bourgargental.fr

### **Procédure :**

Marché Public passé selon une Procédure adaptée en vertu de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 22 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

### **Objet du marché :**

Travaux pour la réhabilitation et l'aménagement de 6 chalets du Parc Résidentiel de Loisir – Camping de l'Astrée de Bourg-Argental

Les travaux sont programmés en 3 lots :

Lot n°1 : Sols souples

Lot n°2 : Portes de placards

Lot n°3 : Cuisine et salle de bain – Mobilier et équipement

### **Durée du marché ou délai d'exécution :**

12 semaines à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux. Date prévisionnelle de début d'exécution des travaux et prestations : février 2018.

### **Sélection des candidatures :**

Au regard des documents fournis (détails dans le règlement de consultation), les candidatures seront sélectionnées par le pouvoir adjudicateur, ou son représentant, en fonction de la capacité professionnelle, technique et financière des candidats.

### **Critères d'attribution du marché :**

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché à l'entreprise qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en vertu des critères pondérés suivants :

1. Prix : coefficient de pondération de 60 %

2. Valeur technique : coefficient de pondération de 40 %

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec les candidats de son choix ayant présenté une offre conforme et complète.

### **Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Marché financé sur le budget annexe du Parc Résidentiel de Loisirs. Les paiements interviendront par virement bancaire, le délai global de paiement des factures est de 30 jours.

### **Retrait du dossier :**

Les documents de la consultation peuvent être obtenus, gratuitement, par voie électronique, auprès de la commune de Bourg-Argental.

### **Date limite de réception des offres :**

Les offres devront être envoyées obligatoirement sous forme dématérialisée via le site Internet <http://www.loire.fr/e-marchespublics>

La date limite de remise des offres est fixée au 21 décembre 2018 à midi.

### **Voie de recours :**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Téléphone : 04 78 14 10 10 - Télécopie : 04 78 14 10 65 - Courriel : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)

**Date de publication l'avis d'appel public à concurrence :** le 3 décembre 2018